

en commun

journal d'informations de la Commune de Noble-Contrée

numéro un – janvier 2021



Noble —
Contrée
COMMUNE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous voilà désormais résidents d'une nouvelle commune, celle de Noble-Contrée. Cette fusion changera-t-elle fondamentalement notre quotidien? Non. Nos villages resteront de belles pépites dont les piliers sont le vivre-ensemble et la participation active. Des aspects d'ordre administratif impacteront certes vos ménages, mais les sociétés locales, les commerces ou les traditions villageoises persisteront. Alors à quoi bon fusionner?

En dépit du vote souverain clair en faveur de la fusion en 2018, il est toujours utile de rappeler les enjeux à l'heure de l'entrée en fonction de la nouvelle entité communale.

Des services communaux adaptés à la complexité des démarches et des obligations légales ont été mis sur pied. Ils permettront d'accomplir au mieux les tâches que les citoyens attendent d'une administration moderne et que la législation impose.

Une police de proximité, à l'écoute des besoins spécifiques de nos villages nous garantira davantage de sûreté et de sécurité tandis qu'une gestion commune de nos travaux publics permettra une meilleure efficacité.

De leur côté, les élus communaux désormais au nombre de 7 (contre 15 auparavant) auront à cœur d'atteindre les objectifs définis pour la législature, en matière d'attractivité fiscale, de développement de la mobilité et des atouts culturels, de politique énergétique ou d'amélioration des infrastructures de loisirs notamment. Un beau travail d'équipe que j'aurai à cœur de piloter dans un climat de coopération et de soutien mutuel. Et je vous le dis en toute humilité, chères concitoyennes, chers concitoyens, je suis honoré de faire partie des nouvelles autorités communales, à l'œuvre dans nos trois villages. Je mesure en effet chaque jour ma chance d'avoir grandi au cœur de ce beau coteau et d'avoir bénéficié, enfant, de dynamiques sociétés locales et d'infrastructures de qualité. Devenu adulte, j'ai

toujours veillé à donner en retour une partie de ces bienfaits; en tant que bénévole, pompier volontaire ou élu. Notre cadre de vie est en effet à ce prix, puisqu'il est avant tout le fruit des actions passées et présentes entreprises par les personnes engagées dans nos sociétés et institutions. Qu'elles en soient ici toutes remerciées.

Il est donc aujourd'hui impératif de garantir aux générations à venir un cadre de vie de qualité. Nous y travaillerons avec force et réalisme, appuyés par un personnel communal de qualité.

Au nom de la nouvelle municipalité, je vous souhaite une année 2021 conviviale, solidaire et prospère. A toutes celles et ceux durement impactés ou meurtris par la crise actuelle, je vous prie de croire à l'écoute et au soutien de vos nouvelles autorités. Puissent le dialogue, la compréhension et le respect mutuel accompagner les premiers pas de Noble-Contrée. Prenons soin les uns des autres et réjouissons-nous de nos prochaines retrouvailles.

Le mot du Président

— Votre Président Stéphane Ganzer

Nouvelle commune, nouveau Conseil communal

C'est officiel, les citoyennes et citoyens de la nouvelle commune de Noble-Contrée ont élu leurs autorités. Le Conseil communal, composé de sept membres, a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2021. Une équipe soudée et expérimentée au service de ses habitants. Le premier exécutif de l'histoire de Noble-Contrée est constitué de Stéphane Ganzer (Président), Gaëlle Oggier (Vice-présidente), Grégoire Clavien, Jean-Claude Vocat, Nadine Pfenninger, Paul Berclaz et Justin Métrailler.

L'activité du Conseil se concentre principalement sur le développement stratégique de la commune. Chaque élu est responsable d'un dicastère spécifique :



Administration générale et finances
Stéphane Ganzer, Président



Santé, social et loisirs
Gaëlle Oggier, Vice-présidente



Formation, culture et tourisme
Grégoire Clavien



Sécurité, institutions et affaires juridiques
Jean-Claude Vocat



Constructions, territoire, agriculture et patrimoine
Nadine Pfenninger



Travaux publics, eaux et infrastructures
Paul Berclaz



Environnement, énergie et mobilité
Justin Métrailler

Organisation de l'administration

L'administration communale assure la gestion opérationnelle de la municipalité. Elle se compose de 33 collaboratrices et collaborateurs au 1^{er} janvier 2021, puis sera complétée par le personnel des crèches et UAPE dès juillet prochain.

L'administration se compose de trois services principaux, dont les responsables sont :



Service administratif et RH
Samuel Favre, Secrétaire communal

Coordination entre le Conseil communal et les services, gestion des ressources humaines, administration générale, communication, service aux habitants et bureau des étrangers, conciergerie, culture, scrutins.



Service financier
Grégoire Jilg

Finances (budget et comptes), comptabilité générale, impôts, cadastre, facturation, taxes communales, gestion des salaires, informatique, assurances.



Service technique
Fabio Cartini

Constructions, territoire, travaux publics, infrastructures, environnement, gestion des eaux, énergies, chargé de sécurité incendie.

Ces services sont complétés par :



Direction des écoles
Valérie Albrecht

Direction des écoles de Miège, Venthône et Veyras. Son bureau se situe désormais à Venthône, dans l'ancienne administration communale (étage inférieur).



Police municipale
Boris Brodt

Chef de la nouvelle Police municipale de Noble-Contrée, située dans l'ancienne administration communale de Venthône (étage supérieur).



Guichet d'accueil

Avenue St-François 6
Case postale 8
3968 Veyras

027 564 63 00
administration@noble-contree.ch
noble-contree.ch

Depuis janvier 2021, les habitants de la commune de Noble-Contrée se rendent au nouveau guichet d'accueil, installé dans l'ancienne poste de Veyras, pour effectuer l'ensemble de leurs démarches administratives.

Un guichet virtuel est également disponible sur le nouveau site Internet noble-contree.ch afin de mener ses démarches en ligne.

Horaires du guichet d'accueil

Lu au ve : 8 h 00 – 12 h 00
Me après-midi : 13 h 30 – 18 h 00

Constructions et technique
Lu et je : 8 h 00 – 12 h 00

Cadastre et fiscalité
Ma : 8 h 00 – 12 h 00



Défis de la législature

L'exécutif communal a pour mission de développer la qualité de vie de tous les habitants. Afin d'y parvenir, le Conseil communal a fixé des objectifs stratégiques qui guideront son action durant la législature. Chaque élu est en charge d'un dicastère spécifique couvrant plusieurs domaines. Coopération, soutien mutuel et innovation doivent en permanence guider l'action de l'exécutif.



un
Fiscalité attractive et ciblée sur les familles

trois
Encouragement de la transition énergétique et de la mobilité douce

cinq
Nouvelles installations de loisirs et soutien aux associations

deux
Aménagement rationnel du territoire et développement d'infrastructures de qualité

quatre
Promotion du patrimoine viticole, culturel et historique

six
Renforcement de la sécurité et de la qualité de vie

Ce journal a pour but d'informer la population des actualités de sa région (politique, sociale, économique). Il est également à la disposition des associations ou particuliers qui souhaiteraient proposer un sujet. Il est distribué mensuellement dans tous les ménages de la commune.

Des propositions de sujets ou des questions liées à la nouvelle commune? Ecrivez-nous et nous en parlerons avec plaisir dans un prochain numéro: communication@noble-contree.ch

noble-contree.ch
f @noblecontree
@noblecontree
Commune de Noble-Contrée

Impressum
Tirage: 2'150 exemplaires
Prochaine parution: 10 février 2021
Délai de rédaction: 28 janvier 2021
Imprimerie: Schoechli, Sierre
Concept graphique: Molk & Jordan, Sierre
Photographies: lindaphoto.ch